

Détail de la réunion					
Date	17/03/2023		Nombre total de votants	7présents	
Heure prévue	17h30				
Heure effective	17h40		Nombre d'observateurs		
Heure de fin	19H50				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum			Oui		
Lieu			LFL		
Durée de la réunion			2H10		
Type de réunions	CG		x		
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	Abs excusé	Charlotte PEIFFER Représente Myriam HABIL	X	Marie-Renée LUBERT	Abs
Salomon AGBOGAN	X	Magali TOULET	X	Nathalie PARISOT	x
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	x		
Edwige TCHODIE	Abs	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Folly KUEVIDJIN	Abs excusé	Jean-Christophe BEGUE	Abs		
Aïssatou BARRY	X	Laurent THOMAS	X		
Florian KRAL	X	Thérèse DJE	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	Abs excusée				
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	X				
Carlos AKITANI	Abs				
Caline DJIOWA	x				

**Ordre du Jour**

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point RH : compte-rendu dialogue social, évolution des grilles indiciaires des aides-maternelle
#3	<ul style="list-style-type: none"><li>- Point financier :</li><li>- Tarif des jeux de la ZAC</li><li>- Tarif sortie Histoire et culture du TOGO – CMI</li><li>- Annulation prêt agent</li><li>- Créances irrécouvrables</li><li>- Exonération des boursiers 100% pour frais section basket et anglais</li><li>- Conventions examens et IRF</li></ul>
#4	Point travaux
#5	Questions diverses

**ITEM #1****Présentation et approbation de l'ordre du jour****Résumé des discussions**

Mme DJIOWA donne lecture de l'ordre du jour et demande son approbation. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**ITEM #2****Point RH****Résumé des discussions****1. Compte-rendu de la réunion dialogue social**

Les points à l'ordre du jour étaient la prolongation de la prise en charge des frais des cartes de séjour par l'APELF et la périodicité des réunions de dialogue social.

Sur le point des cartes de séjour, M. THOMAS informe que le DRH de l'AEFE a confirmé que l'AEFE allait prendre en charge tous les frais des titres de séjour des détachés enseignants en nouveau contrat à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 et pour la durée de leur contrat.

Pour la périodicité du dialogue social, Mme DJIOWA annonce qu'un consensus a été trouvé avec les représentants sur deux réunions permanentes dans l'année scolaire : une en fin d'année scolaire et une pendant la préparation du budget fin octobre et que des séances supplémentaires pourraient être ajoutées selon les besoins. Les représentants ont aussi demandé d'avoir des réponses lorsqu'ils formulent des questions à l'APELF, ce qui leur a été accordé.

**2. Evolution des grilles indiciaires des aides-maternelle**

Mme TOULET propose la création de trois échelons supplémentaires sur cette grille pour tenir compte de l'évolution des employés dont l'ancienneté a atteint le nombre d'années prévu dans la grille actuelle. Cette proposition est une recommandation de l'inspection du travail. Les échelons 17, 18 et 19 seraient ajoutés à cette grille indiciaire.

Mme DJIOWA demande au comité un vote pour cet ajout d'échelon et avec une date

d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

VOTE	NOMBRE DE VOTANTS	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSENTION	0

<b>ITEM#3</b>	<b>Point financier</b>
---------------	------------------------

### Résumé des discussions

#### 1. Tarif des jeux de la ZAC

Mme TOULET précise qu'il s'agit des Jeux pour les élèves de niveau lycée qui se dérouleront à LOME, il faut que le comité valide un tarif par délégation étrangère de 2 298 000 FCFA et un tarif pour les élèves de Lomé de 31 500 FCFA.

A LOME, les jeux se dérouleront du 16 au 20 avril avec la venue de délégations de COTE d'IVOIRE, du GHANA, du BENIN, du NIGERIA. L'objectif de ces jeux est des rencontres sportives et des compétitions dans divers sports. Ces jeux ont un coût qui est entièrement pris en charge par les délégations et l'ASLFL.

Mme DJIOWA demande au comité le vote de ces deux tarifs :

VOTE	Nombre de votants	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

#### 2. Tarif sortie Histoire et culture du TOGO

Mme TOULET demande un réajustement des tarifs de participation des familles qui avaient déjà été votés précédemment suite à des coûts qui ont évolué pour deux projets de l'école primaire :

- Histoire et culture du Togo : passage de 1 000 FCFA à 3 000 FCFA suite à la mise en place d'un atelier de production artistique
- Contes et paysages : passage de 6 000 FCFA à 5 000 FCFA

Mme DJIOWA demande le vote du réajustement de ces deux tarifs :

VOTE	Nombre de votant	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

#### 3. Annulation prêt agent

Mme TOULET explique qu'un agent démissionnaire est débiteur de 15 860 FCFA représentant le reliquat d'un prêt scolaire. Afin d'assainir la comptabilité et compte tenu du montant, Mme TOULET souhaite que le comité annule cette dette

Mme DJIOWA demande un vote au comité :

VOTE	Nombre de votants	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

#### 4. Créances irrecouvrables

Mme TOULET propose de passer en créances irrecouvrables les sommes dues dans la comptabilité par les parents d'élèves : Mme TOULET précise que cette dette n'est pas annulée auprès des familles et la provision prévue au budget 2023 est de 12.5 millions de FCFA. Mme DJIOWA demande un vote pour passer la totalité en créances irrecouvrables

VOTE	Nombre de votants	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

#### 5. Exonération des boursiers 100% pour frais section basket et anglais

Mme TOULET informe le comité de la prise en charge cette année par les crédits kermesse de deux élèves sur la section basket, la bourse ne couvrant pas ces frais d'un montant de 72 000 FCFA par trimestre, car ne représentant pas la scolarité. Mme TOULET propose d'exonérer les élèves boursiers à 100% qui seraient sélectionnés pour la section basket ou qui seraient retenus pour suivre la section anglais.

Mme DJIOWA demande un vote pour l'exonération :

VOTE	Nombre de votant	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

#### 6. Conventions (examens et IRF)

- **Convention IRF** : mise en place depuis le 01/01/2023, une convention entre l'AEFE et l'APELF doit être signée pour la mise à disposition de personnel. Déjà une personne travaille à temps complet pour l'IRF, et une seconde personne actuellement à mi-temps pour l'APELF, sera aussi à mi-temps pour l'IRF. Mme TOULET précise que cette convention sera rétroactive au 01/01/2023.

Mme DJIOWA demande le vote pour signer la convention

VOTE	Nombre de votants	7
Mainlevée	POUR	7
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

19h20 : départ de M. KRAL

- **Convention examens** : M. THOMAS annonce la mise en place d'un service commun pour les examens qui sera basé à COTONOU, ce centre prendra en charge les examens de cinq pays de la région. Cette année, il n'y aura pas de versement à l'AEFE mais à COTONOU, d'un montant de 5 000 FCFA par candidat scolaire et 10

000 FCFA par candidat individuel.

Mme DJIOWA demande au comité un vote pour la signature de cette convention :

VOTE	Nombre de votants	6
Mainlevée	POUR	6
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

- **Convention de formation au secourisme** : M. THOMAS informe que les élèves de 3<sup>ème</sup> du Cours Lumière ont besoin de la formation secourisme PSC1. Mme PARISOT, la proviseure-adjointe est formatrice AEFÉ pour le secourisme et dispensera cette formation aux élèves de Cours Lumière, suite à la demande de leur proviseur. Cette formation entraînera une facture pour Cours Lumière et la signature d'une convention entre les deux établissements.

Mme DJIOWA demande un vote pour la signature de cette convention :

VOTE	Nombre de votants	6
Mainlevée	POUR	6
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

ITEM#4	Point travaux
--------	---------------

### Résumé des discussions

Mme TOULET fait part aux membres du comité du souhait de la direction d'arranger l'entrée de élèves et des visiteurs devant le Portail 1 rue de l'Ogou. Cette rue se transforme en cloaque lorsque c'est la saison des pluies. Une entreprise de travaux qui a déjà travaillé pour l'établissement a établi un devis pour solutionner le problème : il s'agit d'aplanir le sol, de déposer un lit de gravier puis une couche de poudre de granit et le tout serait compacté. Les travaux s'effectueraient sur les 2/3 de la largeur de la rue et sur 50 mètres de long. Après discussion, le comité est d'accord pour ces travaux mais souhaiterait que toute la largeur de la piste soit prise en compte.

Mme DJIOWA demande un vote pour ces travaux sur toute la largeur de la piste :

VOTE	Nombre de votants	6
Mainlevée	POUR	6
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0

Mme TOULET continue sur le devis de rénovation du gymnase de l'établissement mais pour lequel elle n'a qu'une seule proposition et demande aux membres du comité de gestion s'ils connaissent d'autres sociétés dans le bâtiment pour avoir un deuxième devis. Mme TOULET ajoute qu'avec un deuxième devis, une demande de subvention à l'AEFE pourrait être déposée.

Pour finir Mme TOULET souhaite informer le comité d'un problème de jointure entre deux parties de bâtiment du lycée qui crée un dénivelé et pour lequel M. AIDAM avait donné un avis : ce problème n'est pas dangereux mais il faudrait casser le carrelage, réparer le joint et reposer un carrelage.

ITEM#5

Questions diverses

**Résumé des discussions**

M. THOMAS, Mme DJE et Mme TOULET annoncent au comité leur départ à la fin de l'année scolaire, leurs remplaçants sont connus, il s'agit de M. Christophe LABORDE pour le proviseur, M. Ronald ROQUIN pour la direction de l'école primaire et M. David GUEHENNEC pour le DAF.

Fin de la réunion : 19h50

LA VICE-PRESIDENTE



Mme C. DJIOWA

LA SECRETAIRE



Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR



M. L. THOMAS